



***SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT  
RÉVISÉ***

***8 mai 2013***

## **MOT DU PRÉFET ET DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC**

Chers citoyennes et citoyens,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le « Schéma d'aménagement et de développement révisé » de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, laquelle est constituée des onze municipalités suivantes : Inverness, Laurierville, Lyster, paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, paroisse de Plessisville, ville de Plessisville, ville de Princeville, Saint-Ferdinand, paroisse de Saint-Pierre-Baptiste, Sainte-Sophie-d'Halifax et Villeroy.


Le schéma d'aménagement et de développement révisé représente la conciliation des visions d'aménagement du territoire, de développement économique et d'environnement des municipalités membres, du gouvernement du Québec, de la population de notre MRC, ainsi que, dans une moindre mesure, celles des municipalités régionales de comté adjacentes.

Par le biais des grandes orientations et des objectifs y étant rattachés, le Conseil de la MRC énonce ses choix en matière d'aménagement du territoire, de concertation et de développement régional pour les prochaines années. Le rôle du schéma d'aménagement et de développement permet également d'influer sur le territoire comme étant un outil de gestion, de contrôle et de promotion des activités et attraits de la MRC.

Le schéma d'aménagement et de développement se veut désormais dynamique et évolutif et guidera les gestes et décisions du Conseil de la MRC pour la mise en oeuvre de ses orientations pour les prochaines années. Les divers intervenants qui y sont ciblés sont invités à participer à cette mise en oeuvre.

En terminant, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce schéma d'aménagement et de développement révisé, dont l'élaboration s'est échelonnée sur de nombreuses années. Nous tenons également à remercier les citoyens de la MRC qui ont contribué à leur manière afin que ce document reflète notre couleur régionale. Nous vous souhaitons bonne lecture.

Le Préfet de la MRC et président de la Commission d'aménagement de la MRC de L'Érable



Sylvain Labrecque

**Membres de la Commission d'aménagement de la MRC de L'Érable :**

M. Sylvain Labrecque, préfet de la MRC de L'Érable

Maire, municipalité de Lyster

M. Jocelyn Bédard

Maire, municipalité de paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes

M. Bertrand Fortier,

Maire, municipalité de paroisse de Saint-Pierre-Baptiste

M. Marc Nadeau,

Maire, municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax

M. Michel Poisson

Maire, municipalité de Villeroy

**Ont notamment contribué à divers degrés d'implication à la réalisation du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Érable :**

Rick Lavergne, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de L'Érable

Diane Gagné, secrétaire de direction, MRC de L'Érable

Éric Champigny, géomaticien, MRC de L'Érable

Yannick Faucher, inspecteur régional (bâtiment et environnement) et chargé de projet, matière résiduelle, MRC de L'Érable

Léo Ouellet, responsable des cours d'eau et des carrières et sablières, MRC de L'Érable

David Proulx, ingénieur forestier, MRC de L'Érable

Carl Plante, responsable de l'aménagement, MRC de L'Érable

Ainsi que plusieurs maires et une multitude d'autres personnes et organismes qui ont formulé leurs commentaires, leur soutien, leur apport et toute autre contribution.